



Stratégie nationale pour la littératie financière

Étape 1 : Renforcer la littératie financière des aînés



*Stratégie nationale
pour la littératie financière*

*Étape 1 : Renforcer la littératie
financière des aînés*

Octobre 2014

Table des matières

Introduction	1
Commentaires des Canadiens et des intervenants	5
Stratégie pour renforcer la littératie financière des aînés	9
But 1 : Amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement à leur vie d'aîné	11
But 2 : Aider les aînés d'aujourd'hui à planifier et à gérer leurs finances	13
But 3 : Mieux faire comprendre les prestations publiques destinées aux aînés et en faciliter l'accès	16
But 4 : Offrir plus d'outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés	17
Mesurer les progrès	21
Chemin à parcourir	25

Introduction

« Dans un marché financier de plus en plus complexe, la littératie financière joue un rôle clé en aidant les aînés à prendre de meilleures décisions financières. Lorsque les aînés ont accès aux outils dont ils ont besoin pour prendre ces décisions, ils améliorent leur situation financière personnelle, et cela profite en plus à l'économie dans son ensemble. »

~ L'honorable Kevin Sorenson, ministre d'État (Finances)

« Le gouvernement du Canada s'engage à améliorer la vie des aînés sur plusieurs plans, dont celui de la littératie financière. Il s'agit là d'une compétence de vie essentielle pour tout le monde, mais plus particulièrement pour les personnes âgées, qui ont des préoccupations financières uniques. »

~ L'honorable Alice Wong, ministre d'État (Aînés)

La littératie financière est une compétence de vie essentielle pour tous les Canadiens. Le gouvernement du Canada dirige l'élaboration d'une stratégie nationale pour la littératie financière, qui guidera les travaux des organismes des secteurs public, privé et communautaire en les rassemblant autour de l'engagement commun de renforcer les connaissances, les compétences et la confiance des Canadiens dans le domaine financier.

La littératie financière, c'est le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.

Pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie nationale, le gouvernement a nommé, en avril 2014, la toute première chef du développement de la littératie financière du Canada, le premier poste de ce type au monde. En juillet, la chef du développement de la littératie financière et le ministre d'État (Finances) ont mis sur pied un Comité directeur national sur la littératie financière, composé de 15 membres issus d'un vaste éventail d'organismes publics, privés et communautaires partout au pays. Les membres du Comité directeur assureront un leadership et feront la promotion de la participation à des initiatives en matière de littératie financière dans les secteurs qu'ils représentent, et ils contribueront à faire en sorte qu'on ait recours à une approche de collaboration efficace pour mettre en œuvre la stratégie nationale. Par ailleurs, au fur et à mesure de l'élaboration de la stratégie nationale, la chef du développement de la littératie financière sollicite des commentaires des Canadiens et des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'éducation financière au moyen de consultations.



L'un des éléments clés de la stratégie nationale sera la collaboration entre les nombreux intervenants qui participent activement à des activités visant à mieux faire comprendre les questions financières aux Canadiens et à accroître leur degré de confiance à cet égard. Un autre de ces éléments clés sera la collaboration avec les nouveaux partenaires qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs. Des centaines d'organismes ont déjà affiché leur engagement et se sont dits prêts à participer à des initiatives comme le Mois de la littératie financière, en novembre de chaque année.

La stratégie nationale mettra à profit le travail de ces organismes afin d'en maximiser les retombées,

tout en mettant l'accent sur le travail commun et la coordination des efforts. Elle intégrera aux fondations solides des programmes et services existants, de nouvelles initiatives visant à répondre aux domaines mis en relief par la recherche et les consultations.

La réalisation de progrès significatifs au chapitre de l'amélioration de la littératie financière de tous les Canadiens exigera des initiatives de collaboration s'étendant sur plusieurs années. Comme différents groupes de Canadiens ont des besoins différents en matière de littératie financière, les consultations sont menées selon une approche par étapes, chaque étape étant axée sur des groupes particuliers.

Étape 1 : Renforcer la littératie financière des aînés

Dans le Plan d'action économique de 2013, le gouvernement a fait des aînés un groupe prioritaire et s'est engagé à mettre en œuvre une stratégie pour la littératie financière qui répond expressément à leurs besoins. Ce document, peaufiné à l'issue de consultations menées auprès des Canadiens et des organismes qui s'investissent dans le domaine de la littératie financière, donne suite à cet engagement et constitue le premier élément de la stratégie nationale pour la littératie financière pour tous les Canadiens.

Les aînés du Canada forment un groupe diversifié, dont les antécédents, les intérêts, les préférences et les situations financières sont très variés. Ainsi, les initiatives visant à renforcer la littératie financière doivent être fondées sur une solide compréhension des besoins des divers groupes d'aînés au Canada et adaptées de façon à pouvoir y répondre.

Les Canadiens travaillent plus longtemps, vivent plus longtemps et sont plus actifs que jamais. Le Canadien moyen qui atteint l'âge de 65 ans en 2014

peut s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 86 ans, soit 5 années de plus que l'espérance de vie du Canadien moyen qui a eu 65 ans en 1970. De nombreux aînés vivent jusqu'à 90 ans et même davantage. Puisque la vie à la retraite peut être presque aussi longue que les années passées dans le milieu de travail, les aînés peuvent s'attendre à ce que leur style de vie, leurs priorités et leurs besoins financiers évoluent au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

Les aînés actuels et les Canadiens qui approchent l'âge de la retraite font souvent face à des défis financiers uniques lorsqu'ils entreprennent et parcourent cette étape de leur vie. Peu importe qu'ils travaillent encore, préparent une retraite entière ou partielle ou soient déjà à la retraite, les aînés sont appelés à prendre des décisions importantes concernant leur argent. La première étape de la stratégie nationale pour la littératie financière, Renforcer la littératie financière des aînés, vise à aider les aînés d'aujourd'hui et de demain à prendre des décisions éclairées qui contribueront à leur bien-être financier.

Les aînés d'aujourd'hui pourraient se poser les questions suivantes :

- Comment m'assurer que je pourrai compter sur mon épargne à mesure que je vieillis?
- À quelles prestations gouvernementales suis-je admissible?
- Puis-je continuer à travailler et, le cas échéant, quelle sera l'incidence de mon revenu sur mes prestations et mes impôts?

- Quel effet auront les impôts sur mon revenu si j'utilise des fonds de mes régimes enregistrés d'épargne-retraite pour compléter mon revenu à la retraite?
- À qui puis-je faire confiance pour m'aider à gérer mes finances à mesure que je vieillis, surtout si mes capacités mentales ou physiques diminuent?
- À quel point est-ce important pour moi de laisser un héritage?

Les Canadiens qui approchent l'âge de la retraite pourraient se demander :

- Quand et comment devrais-je planifier ma retraite?
- Combien d'argent ai-je besoin pour financer le style de vie que je veux?
- Quel serait l'effet sur le plan financier, de certains événements tel qu'un changement dans mes besoins en matière de logement ou en matière de soins de santé quand j'avancerai en âge?
- Où puis-je obtenir des conseils financiers judicieux qui conviennent à ma situation et qui m'aideraient à planifier mes finances?
- Quels sont, pour moi, les meilleurs instruments d'épargne et les meilleures options d'investissement?
- Quelles options s'offrent à moi pour me permettre de continuer à travailler à temps partiel et de faire graduellement ma transition vers la retraite, et quels effets auront ces options sur mes revenus à la retraite.
- Quelle fraction de mon revenu de retraite proviendra du régime de pensions public?

Les efforts déployés pour la littératie financière doivent tenir compte non seulement des nouvelles réalités auxquelles font face les aînés, mais aussi des changements d'ordre physique, émotionnel, mental et autre qui peuvent survenir et qui font partie du vieillissement. Tous les Canadiens devraient avoir une vie sûre et confortable durant cette période de leur vie, et c'est pour cela que le renforcement de la littératie financière des aînés est si important.

Cette stratégie s'attaque aux lacunes en matière de littératie financière en vue de faciliter, pour les aînés, la prise de bonnes décisions concernant la gestion et la protection de leurs finances. Elle vise à mettre en commun les efforts des organismes des secteurs public, privé et communautaire afin d'améliorer le niveau de littératie financière des aînés, les soutenir dans leur prise de décisions sur le plan financier et, au fil du temps, contribuer à leur bien-être financier.

Grâce à une littératie financière accrue, les aînés actuels et futurs auront plus de possibilités de :

- mieux préparer leur retraite en constituant une épargne et des actifs personnels;
- prendre des décisions éclairées quant au moment et à la façon de prendre leur retraite;
- choisir des produits financiers qui répondent mieux à leurs besoins;
- prévoir les grandes décisions financières liées aux étapes de la vie et y faire face;
- s'informer des programmes et des services publics, et mieux comprendre comment ceux-ci peuvent les aider;
- reconnaître les signes d'exploitation financière et apprendre à se protéger contre ce type d'exploitation;
- déterminer quels sont les bons conseils pour les aider à prendre des décisions financières et à gérer leurs finances.

Commentaires des Canadiens et des intervenants

En juin 2014, un processus de consultations publiques a été lancé pour obtenir des commentaires sur l'ébauche du plan d'action visant à renforcer la littératie financière des aînés. Au cours de ce processus, des commentaires ont été sollicités sur les moyens de renforcer la littératie financière des aînés d'aujourd'hui et de demain.

Près de 40 propositions ont été reçues de la part de Canadiens et d'un vaste éventail d'organismes des secteurs public, privé et sans but lucratif. De plus, des consultations en personne auprès d'intervenants clés ont eu lieu à Halifax, Québec, Ottawa, Calgary et Victoria. Le présent document Renforcer la littératie financière des aînés a tiré profit de l'apport de ces Canadiens et de ces organismes.

Le processus de consultations a révélé l'existence d'un vaste consensus quant aux quatre buts proposés dans le document de consultations, ce qui a permis de confirmer les quatre priorités clés établies pour renforcer la littératie financière des aînés. Quant aux objectifs proposés, ils jouissent d'un large soutien, mais certains participants ont suggéré d'ajouter certains objectifs pour combler les lacunes perçues. Par conséquent, quelques nouveaux objectifs sont inclus dans la stratégie.

Le processus de consultations a aussi dévoilé l'existence d'une foule d'idées d'activités et d'approches pour élaborer des programmes efficaces d'éducation financière s'adressant aux aînés. Bon nombre des suggestions reçues ont été intégrées au présent document sous la forme d'initiatives prévues ou possibles rattachées à chaque objectif.

Parmi les grands thèmes soulevés durant les consultations, mentionnons les suivants :

La diversité du groupe des aînés – un seul modèle ne convient pas forcément à

tous : Les besoins au chapitre de l'éducation et du soutien dans le domaine financier varient largement d'un groupe d'aînés à l'autre, et dépendent de facteurs comme l'âge, le niveau de revenu, la santé et les circonstances personnelles et familiales. Les besoins particuliers des aînés à faible revenu ont, notamment, été soulignés. Les initiatives devront être adaptées aux besoins particuliers des sous-groupes au sein du groupe des aînés.

L'importance de la recherche : De nombreux participants ont fait ressortir la nécessité d'effectuer davantage de recherches en vue de mieux comprendre les publics cibles et d'élaborer des programmes, des produits de communications, des messages de base et des stratégies de marketing plus efficaces, qui donneront de meilleurs résultats en ce qui concerne l'amélioration du bien-être financier des aînés. Notamment, on estime que la recherche sur les facteurs qui influencent le comportement des gens générerait des données essentielles pour l'élaboration d'initiatives et de programmes plus efficaces pour appuyer tous les Canadiens, y compris les aînés, afin qu'ils prennent des mesures et des décisions qui leur permettraient d'atteindre plus facilement leurs objectifs financiers.

La planification et les décisions prises plus tôt dans la vie influencent grandement le bien-être financier des aînés :

Bon nombre de participants pensaient que le bien-être financier durant les années de retraite dépend largement de décisions et de comportements en matière d'épargne adoptés beaucoup plus tôt dans la vie. Il y a eu plusieurs commentaires au sujet de la nécessité de se tourner vers une culture de l'épargne et de prendre l'habitude d'épargner plus tôt dans la vie. Certains participants ont avancé qu'il faudrait commencer à insister sur l'épargne à long terme dès l'âge des études. D'autres ont proposé de se servir du milieu de travail et des employeurs pour aider les gens à se préparer financièrement à leur vie d'aîné, dans le cadre d'un apprentissage s'étendant tout au long de la vie.

La simplification des documents, des processus et du matériel d'éducation financière :

Certains Canadiens estiment que les sources actuelles d'information et d'éducation financières sont difficiles à comprendre, en partie à cause de la complexité croissante des questions financières. Les participants aux consultations ont formulé des commentaires sur la nécessité d'insister sur la clarté et la facilité d'emploi des formulaires, des documents et des processus. Les contrats et d'autres documents de divulgation ont été cités comme exemples de documents qui devraient être revus pour les rendre plus clairs et s'assurer qu'ils répondent aux besoins des aînés. On a indiqué que les gouvernements devraient montrer l'exemple en créant des sources d'information claires et faciles à utiliser.

L'emploi du régime fiscal comme voie de communication :

De nombreux participants ont proposé d'examiner comment les communications gouvernementales actuelles avec les aînés dans le cadre du régime fiscal pourraient constituer un moyen de leur transmettre des renseignements additionnels ou des messages fondamentaux concernant leurs décisions et leur bien-être financiers. Plusieurs participants ont indiqué qu'il faudrait, entre autres choses, accroître la sensibilisation chez les aînés à faible revenu, soit leur montrer les

avantages qu'il y a à produire une déclaration de revenus. De nombreuses personnes ont noté qu'il s'agit là d'une démarche importante à faire pour recevoir le Supplément de revenu garanti et d'autres prestations auxquels ils pourraient avoir droit.

L'importance de la planification financière et de conseils objectifs et personnalisés :

De nombreuses personnes ont souligné l'importance d'une planification financière et de conseils financiers objectifs, éclairés et personnalisés, en particulier parce que les décisions financières sont de plus en plus complexes et que le nombre de produits financiers offerts est très élevés. De plus, de l'avis général, l'accès à des services de planification et de consultation financière objectifs, convenables et abordables est limité pour les personnes à faible revenu ou dont le revenu se situe dans la moyenne inférieure. Plusieurs participants ont fait remarquer que la plupart des conseillers financiers sont capables de donner des conseils sur l'aspect « épargne » de la planification de la retraite, mais que tous n'avaient pas les compétences nécessaires pour servir les clients qui font la transition de la phase d'épargne à celle de la constitution d'un revenu régulier, à partir de l'argent épargné et d'autres sources, qui pourra être maintenu pendant toute leur retraite.

Le besoin de collaborer et d'échanger pour faire une utilisation optimale des ressources :

Un certain nombre de participants ont dit qu'il existe déjà beaucoup de bonnes ressources, mais que pour pouvoir les utiliser de la manière la plus efficace possible, il faudrait une meilleure coordination et une façon d'échanger les pratiques efficaces. Le partage de ces ressources, selon eux, permettrait de déceler plus facilement les lacunes et les initiatives prioritaires.

La littératie financière n'est qu'une solution partielle :

Plusieurs participants ont dit qu'il n'est pas suffisant d'accroître les connaissances et les compétences pour obtenir les résultats souhaités. Certains ont noté que la protection des consommateurs a un rôle très important et complémentaire à jouer. De plus, plusieurs ont recommandé d'ajouter aux activités axées sur

l'amélioration des connaissances et des compétences des initiatives s'appuyant sur la recherche concernant les facteurs qui influencent la prise de décisions et les comportements. Par exemple, une courte liste de questions pourrait permettre de préciser les choix de solutions d'épargne qu'on présente aux gens et qui leur conviendraient le mieux, tout en offrant à ceux qui le souhaitent la possibilité de voir tous les produits

sur le marché. Un autre exemple serait d'établir une option « par défaut » pour les régimes d'épargne, qui serait adoptée pour les gens ne souhaitant pas faire un choix parmi les options offertes. Le but est d'aider les consommateurs, souvent submergés par le nombre impressionnant de renseignements, à prendre la décision qui sera la plus susceptible de générer des résultats positifs.

Stratégie pour renforcer la littératie financière des aînés

Dans le cadre de la stratégie Renforcer la littératie financière des aînés, on encourage les organismes publics, privés et communautaires, de même que les particuliers, à soutenir activement la littératie financière des aînés afin d'accroître le bien-être financier des Canadiens. Cette stratégie tient compte des commentaires reçus lors des consultations menées auprès des Canadiens et des intervenants des secteurs public, privé et communautaire qui œuvrent dans le domaine de l'éducation financière et des services aux aînés. Il s'agit ici de la première étape d'une stratégie nationale plus vaste pour la littératie financière, qui sera intégrée à la stratégie nationale une fois que toutes les étapes seront terminées.

Mission de la stratégie pour la littératie financière des aînés

Renforcer la littératie financière des aînés d'aujourd'hui et de demain en augmentant leurs connaissances, leurs compétences et leur confiance en soi pour qu'ils puissent prendre des décisions financières responsables.

Buts

La stratégie comprend quatre buts essentiels à la promotion de la littératie financière des aînés au Canada :

- Amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement à leur vie d'aîné;
 - aider les aînés d'aujourd'hui à planifier et à gérer leurs finances;
 - mieux faire comprendre les prestations publiques destinées aux aînés et en faciliter l'accès;
 - Offrir plus d'outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés.
- La stratégie est un appel à l'action lancé à tous les intervenants des secteurs public, privé et communautaire œuvrant dans le domaine de l'éducation financière et préoccupés par les questions concernant les aînés pour :
- participer à la mise en œuvre de cette stratégie visant à renforcer la littératie financière des aînés;
 - harmoniser leurs programmes et leurs initiatives avec les buts de la stratégie;
 - cibler leurs activités là où elles peuvent être les plus efficaces.



La stratégie vise à veiller à ce que les aînés d'aujourd'hui et de demain aient accès à des ressources et à des services de soutien qui les aideront à prendre des décisions financières convenant à leur situation de vie. La stratégie aspire également à promouvoir le bien-être tout au long de la vie d'aîné, tout en facilitant les transitions et en permettant de gérer les événements importants qui pourraient survenir.



But 1 :

Amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement à leur vie d'aîné

Aujourd'hui, les Canadiens vivent plus longtemps et assument une plus grande part de responsabilité dans le financement de leur retraite. L'épargne et la constitution d'un « coussin » pour l'avenir sont donc plus importantes que jamais. Le gouvernement encourage les Canadiens à épargner en offrant divers véhicules d'épargne donnant droit à une aide fiscale, dont le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI). Toutefois, des recherches récentes indiquent que les Canadiens n'épargnent pas suffisamment afin d'obtenir le niveau de revenus et le style de vie qu'ils souhaitent avoir durant leur vie d'aîné.

Un certain nombre de spécialistes et d'organismes du domaine des pensions, y compris l'International Centre for Pension Management de la Rotman School of Management et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, ont observé que les Canadiens à revenu moyen, en

particulier ceux qui n'ont pas de régime de retraite de l'employeur, sont plus susceptibles d'avoir un écart important entre leur épargne et le montant dont ils auront besoin pour conserver leur niveau de vie durant leur vie d'aîné.

En plus d'avoir à relever le défi d'épargner pour l'avenir tout en répondant à leurs besoins actuels, les Canadiens à faible revenu, les Autochtones et les nouveaux arrivants pourraient se heurter à d'autres obstacles, comme la difficulté d'accéder à des produits d'épargne qui leur conviennent et un accès limité à des conseils et à des services objectifs et pertinents en matière de finances.

Comment amener les Canadiens à prendre en main leur avenir financier? Pour atteindre ce but, la stratégie tente d'aider les Canadiens à s'intéresser davantage à l'épargne à long terme et à mieux la comprendre, afin qu'ils soient plus nombreux à faire de l'épargne une priorité en vue de leur vie d'aîné.

Objectifs liés au but 1

- Les Canadiens connaissent et utilisent les ressources appropriées pour les aider à épargner et à planifier leurs finances en prévision de leurs années de retraite.
- Les Canadiens comprennent et font usage de véhicules adéquats qui facilitent l'épargne et les placements, tels que le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et le régime de pensions de leur milieu de travail.
- Les gouvernements et les intervenants font la promotion, au moyen de campagnes de sensibilisation publiques ciblées et continues, de l'importance d'établir des objectifs financiers, d'épargner pour l'avenir et de gérer ses dettes, en vue d'aider les gens à prendre des décisions éclairées en fonction de leur situation personnelle.
- Les organismes œuvrant dans le domaine de la littératie financière aident les employeurs à promouvoir l'éducation financière et la planification en prévision de la retraite afin de contribuer à la sécurité financière des employés.

Initiatives actuelles, prévues et possibles

- L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) travaillera avec les intervenants à rassembler les études existantes sur les moyens efficaces d'inciter les divers groupes de Canadiens à épargner en vue de leur vie d'aîné. On s'intéressera principalement aux récentes recherches sur les facteurs qui influencent les décisions et les comportements. Les priorités de la recherche seront établies en fonction des lacunes décelées.
- Les gouvernements feront la promotion des régimes de pension agréés collectifs (RPAC) (au Québec, les régimes volontaires d'épargne-retraite) lorsqu'ils seront disponibles. Par exemple, l'ACFC publiera, en 2014, des renseignements sur son site Web pour permettre la comparaison des RPAC.
- Les administrateurs de régimes de pension agréés collectifs (RPAC) (au Québec, les régimes volontaires d'épargne-retraite) ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux encourageront la participation des employeurs aux RPAC, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens aient accès à ce mode d'épargne-retraite. Les RPAC offriront une inscription automatique, avec une option de retrait. Ce sera un outil efficace pour lutter contre la tendance à remettre à plus tard la participation aux programmes qui exigent de s'inscrire.
- On encouragera les employeurs à favoriser, au sein du milieu de travail, l'éducation financière de leurs employés et la planification financière en prévision de la retraite, y compris en offrant l'adhésion automatique et des contributions, comme option par défaut, aux régimes d'épargne en milieu de travail. Par exemple, l'ACFC fera la promotion de son programme Vos outils financiers auprès des employeurs et des professionnels des ressources humaines en indiquant qu'il s'agit là d'une ressource gratuite dont ils peuvent se servir pour soutenir les activités d'éducation financière destinées aux employés.
- On incitera le secteur de la planification financière à améliorer l'accès à des services pertinents, abordables et de qualité pour tous les Canadiens, quel que soit leur revenu. On les encouragera aussi à accroître la formation offerte aux conseillers financiers afin qu'ils puissent mieux servir les clients à faible revenu et les clients qui passent de l'étape de l'épargne-retraite à celle de s'assurer qu'ils pourront tirer de leur épargne et d'autres sources un revenu régulier pour toute la durée de leur retraite.
- L'ACFC collaborera avec les secteurs privé et communautaire pour étudier les possibilités d'exploiter l'expérience et les connaissances des aînés afin de promouvoir, chez les plus jeunes, la planification financière en vue de la retraite. Par exemple, un organisme communautaire qui offre des ateliers aux adultes pourrait travailler en collaboration avec un planificateur financier accrédité à la retraite qui présenterait un module sur l'établissement d'objectifs financiers et la création d'un plan financier pour les atteindre.
- Le gouvernement fédéral étudiera la possibilité de tirer parti des voies de communication régulières liées au régime fiscal pour donner des renseignements pertinents et en temps opportun sur les autres programmes du gouvernement, comme les prestations du Régime de pensions du Canada et les comptes d'épargne libres d'impôt.
- Le gouvernement, de concert avec les employeurs et le secteur des services financiers, étudiera la possibilité de concevoir un outil de préparation à la retraite qui comporterait des points de contrôle durant les années précédant la retraite (p. ex. 10 ans et 5 ans avant la date prévue de départ à la retraite).

- La chef du développement de la littératie financière travaillera avec des organismes internationaux d'éducation financière afin de déterminer les pratiques exemplaires efficaces pour constituer une épargne-retraite qui pourraient être utilisées au Canada. Par exemple, en tant que membre du Comité consultatif du

Réseau international sur l'éducation financière, une initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la chef participe activement à des discussions sur les enjeux et les priorités clés, y compris les efforts continus de promotion de l'épargne et des placements à long terme.

But 2 :

Aider les aînés d'aujourd'hui à planifier et à gérer leurs finances

Les Canadiens plus âgés sont appelés à prendre des décisions financières difficiles et à relever des défis uniques concernant la gestion de leur argent, notamment la transition du monde du travail à la retraite, totale ou partielle. Les aînés qui ont accumulé une épargne doivent déterminer la meilleure façon de convertir cette épargne en un revenu qui durera tout le temps de leur retraite. Pour de nombreux aînés, le passage à un monde de plus en plus informatisé, où Internet est un moyen important pour accéder aux services financiers et à de l'information financière, constitue aussi tout un défi.

En plus de s'occuper de la gestion courante de leur argent, les Canadiens âgés doivent réfléchir aux conséquences financières des changements qui pourraient survenir dans leur vie, comme le lancement d'une nouvelle entreprise ou le début d'une autre carrière, l'évolution de leurs besoins en matière de logement et de soins, l'apparition d'une maladie chronique ou d'une invalidité, et la perte d'autonomie. Ils peuvent aussi être confrontés à de la discrimination fondée sur l'âge et à l'hypothèse erronée selon laquelle leur capacité à s'occuper de leurs finances personnelles est limitée.

En offrant aux aînés d'aujourd'hui et de demain des possibilités d'apprendre à des « moments propices à l'apprentissage » et dans un contexte qui cadre bien avec leurs situations personnelles, les programmes de littératie financière peuvent les aider à planifier en prévision de ces « événements de la vie ». Plusieurs organisations, y compris l'ACFC, ont adopté des cadres d'apprentissages fondés sur les événements de la vie et une approche d'apprentissage continu pour l'élaboration de leurs ressources d'éducation financière.

Les recherches menées récemment en éducation financière par Prospérité Canada, un organisme sans but lucratif, révèlent que souvent l'information financière de nature générale qui est offerte aux aînés à faible revenu n'est pas pertinente pour répondre à leurs besoins. Certains Canadiens âgés, y compris les aînés autochtones et les aînés immigrants, peuvent se heurter à des obstacles linguistiques ou culturels qui pourraient diminuer leur compréhension du marché financier. La capacité à accéder à des conseils financiers pertinents, ou à payer pour en obtenir, est aussi un facteur important pour permettre aux aînés de planifier et de gérer efficacement leurs finances. Par ailleurs, certaines personnes âgées pourraient voir leurs capacités mentales décroître à mesure qu'elles vieillissent, ce qui pourrait compromettre leur aptitude à faire de bons choix financiers.

À mesure que croît la population des aînés, de plus en plus de ressources et de soutien en littératie financière sont offerts pour aider ces derniers à gérer leur argent et à prendre de bonnes décisions financières. Cependant, des lacunes subsistent. Les organismes publics, privés et communautaires travaillant à renforcer la littératie financière des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain, se doivent de mieux comprendre les connaissances et les compétences financières particulières dont les aînés ont besoin afin de mieux cibler les efforts. Il est également important de mieux comprendre les obstacles à la littératie financière pour pouvoir les réduire au minimum et amener les aînés à agir. Les programmes et services d'éducation financière doivent être encore plus accessibles, impartiaux, compréhensibles et utiles aux aînés.

De plus, nous devons parvenir à mieux comprendre les besoins en littératie financière de groupes d'aînés particuliers, dont les aînés à faible revenus, les aînés

immigrants et les aînés autochtones, ainsi que les personnes handicapées, et adapter les programmes à leur situation particulière.

Objectifs du but 2

- Le gouvernement et d'autres organismes encouragent la recherche qui vise à accroître la compréhension des divers besoins des aînés et l'efficacité des différentes approches.
- Les gouvernements ainsi que les organismes privés, publics et communautaires contribuent à faire connaître aux aînés et à leurs aidants l'existence des ressources, des outils et des renseignements en matière d'éducation financière qui sont mis à leur disposition et la manière d'y accéder.
- Les gouvernements et les fournisseurs de services financiers utilisent des renseignements et des formulaires clairs, transparents et conviviaux pour expliquer les sujets financiers aux aînés.
- Les aînés d'aujourd'hui et de demain, ainsi que leurs aidants, comprennent les besoins potentiels en matière de gestion des finances des personnes qui subissent une perte de leur capacité mentale. Les gouvernements travaillent avec d'autres organismes pour trouver et mettre en œuvre des solutions visant à satisfaire ces besoins.
- La littératie numérique des aînés est renforcée, plus particulièrement en leur apprenant comment identifier les sources d'information sûres et fiables qui peuvent aider leur prise de décisions financières et l'accès aux services financiers en ligne.

Initiatives actuelles, prévues et possibles

- À l'automne 2014, l'ACFC lancera, sur son site Web, une nouvelle base de données interactive sur les ressources en littératie financière. Cette base de données permettra aux aînés et aux organismes qui leur fournissent des services de trouver du matériel d'éducation financière; il s'agira d'un « guichet unique » offrant des liens vers des ressources du gouvernement, et des secteurs privé et communautaire.
- L'Association des banquiers canadiens a annoncé qu'elle lancera un nouveau programme de séminaires en littératie financière à l'intention des aînés, intitulé *Votre argent – Aînés*. Ce programme, au contenu objectif, est offert gratuitement. Il est mis au point en partenariat avec l'ACFC et sera présenté par des banquiers bénévoles dans des collectivités un peu partout au pays.
- L'ACFC collaborera avec des organismes privés, publics et communautaires pour rassembler les études existantes sur les stratégies efficaces pour aider les aînés et les autres Canadiens afin qu'ils prennent des décisions et des mesures qui contribuent à leur bien-être financier.
- La chef du développement de la littératie financière travaillera avec le Comité directeur national sur la littératie financière et le milieu de la recherche à l'établissement d'un plan de recherche en vue de combler les lacunes dans la compréhension des besoins en matière de littératie financière selon les divers segments de la population d'aînés. Parmi ceux qui ont des besoins particuliers, notons les femmes âgées, les aînés autochtones, les nouveaux arrivants âgés, les aînés à faible revenu, ceux qui vivent avec un handicap et ceux qui subissent une certaine diminution de leurs facultés cognitives. Par exemple, les femmes ont une espérance de vie plus grande que celle des hommes et, par conséquent, elles sont plus susceptibles de vivre seules quand elles avanceront en âge et

d'avoir besoin de soins. La recherche permettra d'orienter l'adaptation des ressources existantes ou l'élaboration de nouvelles ressources afin de nous rapprocher des buts de la stratégie.

- Les membres de l'Association des banquiers canadiens se sont engagés volontairement à fournir plus de renseignements aux clients qui souhaitent confier à un tiers l'autorisation d'effectuer des transactions bancaires pour leur compte, que ce soit au moyen d'une procuration ou d'un compte conjoint. Ces renseignements contribueront à permettre aux aînés et aux autres personnes qui envisagent ce type d'arrangements de mieux comprendre les avantages et les risques qui y sont liés. Ces banques se sont aussi engagées à accroître la formation de leur personnel sur la transmission de ces renseignements aux clients. En outre, elles mettront pleinement en place ces mesures volontaires d'ici le 31 mars 2015.
- L'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels élaborera des documents éducatifs pour ses membres, qui porteront sur les défis et les enjeux des aînés investisseurs, et elle mènera, en collaboration avec d'autres organismes de réglementation, des initiatives pour l'éducation des investisseurs ciblées pour les aînés et d'autres groupes prioritaires. La chef du développement de la littératie financière encouragera d'autres organismes à prendre des mesures semblables pour soutenir les aînés.
- La chef du développement de la littératie financière examinera, avec des organismes compétents, les moyens d'améliorer l'accès aux programmes visant à renforcer les connaissances informatiques des aînés, compte tenu du lien étroit qui existe avec les nouveaux services financiers et de paiement, et l'importance d'Internet en tant que moyen d'accéder à des renseignements sur les questions financières. Tout d'abord, des activités de recherche sur les programmes qui existent dans certaines communautés seront menées pour voir s'il serait possible d'étendre ces programmes à d'autres communautés ou si ces dernières pourraient servir de modèle pour étendre la portée à un plus grand nombre d'aînés qui veulent mieux comprendre l'Internet

et les moyens de l'utiliser efficacement dans des situations liées à leurs finances personnelles.

- L'ACFC élaborera des ressources sur le thème « Prendre soin d'un être cher » dans le cadre de sa série sur les événements de la vie, pour aider les membres de la famille des aînés et les autres personnes qui leur prêtent main-forte à gérer leurs finances et à mieux se préparer à assumer ce rôle. On invitera d'autres intervenants ayant une expertise sur ces questions à examiner les ressources dont ils disposent et à les mettre à jour ou à étendre la portée de celles-ci au besoin, pour contribuer à améliorer les connaissances et les compétences des personnes qui acceptent d'aider les aînés à gérer leurs finances.
- On incitera le milieu juridique à créer des ressources éducatives s'adressant aux aînés et aux personnes qui reçoivent une procuration pour les aider à mieux comprendre leurs responsabilités et à se préparer à assumer ce rôle.
- La chef du développement de la littératie financière explorera, avec les intervenants, la possibilité d'élaborer des outils fondés sur la recherche, qui simplifieraient le processus de prise de décisions pour les aînés et les autres Canadiens, et les aideraient à faire les choix les plus susceptibles de contribuer à leur bien-être financier.
- La chef du développement de la littératie financière encouragera les secteurs privé et communautaire à établir des partenariats avec les fournisseurs de services de santé et d'autres points de contact pour les aînés, comme les résidences pour personnes âgées, afin d'y distribuer de l'information et des ressources objectives et pertinentes sur les questions financières.
- On encouragera le secteur communautaire à étudier la possibilité d'intégrer des modèles d'apprentissage par les pairs dans leurs programmes à l'intention des aînés, de tirer parti des connaissances et de l'expertise des professionnels à la retraite qui sont intéressés à travailler avec d'autres aînés pour promouvoir la prise de décisions judicieuses en matière financière et le bien-être financier.

But 3 : Mieux faire comprendre les prestations publiques destinées aux aînés et en faciliter l'accès

De nombreux citoyens ne comprennent pas les détails des programmes canadiens de soutien aux aînés, comme le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu, les crédits d'impôt et d'autres prestations, ainsi que les prestations provinciales et territoriales comme les suppléments pour faible revenu.

Les changements apportés récemment au RPC et à la SV donnent aux Canadiens une plus grande marge de manœuvre pour choisir le moment auquel ils commenceront à recevoir ces prestations, mais chaque personne doit examiner rigoureusement sa propre situation avant de prendre ce type de décision. Il est par conséquent important que les Canadiens qui approchent la période de leur vie d'aîné aient accès à des renseignements et à des outils qui peuvent les aider à comprendre les conséquences de commencer à percevoir les prestations du RPC avant l'âge de 65 ans ou de repousser l'encaissement des prestations du RPC et de la SV afin de recevoir plus tard des versements plus élevés.

Pour prendre de bonnes décisions, les Canadiens doivent comprendre comment les prestations publiques, les pensions d'employeur, le revenu d'emploi, les placements et l'épargne personnelle s'insèrent dans leur revenu de retraite global. Pour ce faire, ils doivent avoir accès à des renseignements exacts qui correspondent bien à leur situation.

Par exemple, les Canadiens à faible revenu qui se préparent à prendre leur retraite pourraient profiter de conseils sur l'effet que peuvent avoir d'autres décisions financières sur les prestations publiques, comme la décision d'épargner à l'aide d'un régime enregistré. Les aînés autochtones et les nouveaux arrivants âgés pourraient avoir besoin d'autres types de soutien pour surmonter les obstacles culturels ou linguistiques afin qu'ils puissent accéder à des renseignements pertinents. En outre, les répercussions fiscales et la pertinence de certaines options d'épargne pour les Indiens inscrits pourraient être différentes, entre autres facteurs, s'ils gagnent un revenu exempt d'impôt pendant leur vie professionnelle.

Objectifs du but 3

- Les aînés canadiens, de même que leurs réseaux de soutien, connaissent et comprennent les prestations auxquelles les aînés sont admissibles.
- L'éducation financière est intégrée aux programmes de prestations du gouvernement pour permettre aux aînés de mieux comprendre ces programmes et leurs critères d'admissibilité.
- Les communications ainsi que les formulaires et les processus de demande sont simplifiés afin de réduire les obstacles qui contraignent l'accès aux programmes pour les groupes prioritaires comme les aînés à faible revenu ou les aînés immigrants.

Initiatives actuelles, prévues et possibles

- Une approche proactive pour l'inscription aux prestations de la SV est en cours, et cela aidera les aînés à recevoir les prestations auxquelles ils ont droit.
- La nouvelle base de données interactive sur les ressources en littératie financière de l'ACFC qui sera lancée à l'automne 2014 aidera les aînés à trouver les divers programmes de prestations offerts, et à les explorer. On a invité les organismes

publics, privés et communautaires à l'échelle du pays qui offrent des renseignements et des services d'éducation financière à présenter de l'information sur leurs ressources s'adressant aux aînés et aux autres groupes de Canadiens. Ces renseignements pourraient porter sur diverses questions, comme la préparation d'un budget et la gestion de l'argent, la gestion du crédit et des dettes, l'impôt et la planification financière.

- EDSC mettra à jour la Calculatrice du revenu de retraite canadienne, un outil visant à faciliter la compréhension des prestations du système de pensions publiques dans le cadre de la planification du revenu de retraite.
- EDSC favorisera une meilleure compréhension du RPC et de la SV par l'intermédiaire des voies de communication de Service Canada.
- L'Agence du revenu du Canada (ARC), en partenariat avec des organismes communautaires, fera la promotion du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI), en indiquant qu'il s'agit d'un service pour aider les aînés à revenu faible et moyen à bénéficier des prestations gouvernementales auxquelles

ils pourraient avoir droit. Par l'intermédiaire du PCBMI, les bénévoles des organismes communautaires et l'ARC collaborent depuis plus de 40 ans pour aider gratuitement les personnes admissibles, soit à revenu faible ou modeste et dont la situation fiscale est peu complexe, à préparer leurs déclarations de revenus et de prestations au moyen de comptoirs de préparation de déclarations. Des bénévoles de plus de 2 000 organismes préparent chaque année plus d'un demi-million de déclarations de revenu et de prestations, y compris plus de 270 000 déclarations pour des personnes de 55 ans ou plus.

- L'ARC, l'ACFC et d'autres organismes favoriseront la sensibilisation à l'importance de présenter une déclaration de revenus, en particulier dans le cas des aînés à faible revenu pour lesquels cela pourrait être une condition préalable pour avoir accès à d'autres prestations publiques. Plusieurs organismes communautaires ont indiqué que c'est là une importante priorité pour leurs clients et qu'ils peuvent jouer un rôle considérable pour aider ces derniers à comprendre les avantages de produire une déclaration de revenus.

But 4 :

Offrir plus d'outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés

L'exploitation financière des aînés, qui prend souvent la forme d'une mauvaise utilisation de leur argent ou de leurs biens par une personne à laquelle l'aîné fait confiance, est l'une des formes les plus courantes de mauvais traitements envers les aînés au Canada, et elle a des conséquences graves pour leur sécurité et leur bien-être.

À mesure que les aînés vieillissent, les défis auxquels ils peuvent être confrontés en raison du manque de littératie financière ou de capacités physiques ou mentales peuvent les amener à compter sur les autres, ce qui, en retour peut les rendre encore plus vulnérables à l'exploitation financière. Ils peuvent aussi être ciblés dans le cadre de diverses escroqueries par des fraudeurs prêts à exploiter les personnes âgées aux moyens d'arnaques par téléphone, par la

poste, en ligne ou encore d'activités de télémarketing frauduleuses. Cela est particulièrement le cas pour les personnes âgées qui sont parfois ciblées en raison notamment de l'isolement.

Les procurations et les comptes bancaires conjoints sont des instruments offerts pour aider les aînés et d'autres personnes à gérer leurs finances et à se protéger lorsqu'ils en ont besoin. Toutefois, il arrive que ces outils soient utilisés pour profiter financièrement des personnes âgées.

De toute évidence, une éducation et une intervention accrues s'imposent pour aider les aînés à reconnaître cette exploitation financière, à la signaler et à se protéger contre celle-ci, et pour aider à prévenir ce problème. Les initiatives doivent appuyer et respecter

le droit à la vie privée et à l'indépendance des aînés en ce qui concerne la gestion de leurs décisions financières. En outre un soutien doit leur être offert

s'ils choisissent de demander de l'aide. Ainsi, la portée des activités déjà menées pour joindre un plus grand nombre d'aînés pourrait être accrue.

Objectifs du but 4

- Les aînés et leurs aidants ont accès à des outils permettant de reconnaître l'exploitation financière, de la prévenir et de savoir ce qu'il faut faire si elle se produit.
- Les gouvernements et les intervenants collaborent pour améliorer la compréhension de l'exploitation financière et des fraudes qui ciblent les aînés, des facteurs qui contribuent à l'exploitation financière et des techniques efficaces de prévention de la fraude.

Initiatives actuelles, prévues et possibles

- Le programme Nouveaux horizons pour les aînés est un programme financé par EDSC. Il appuie les projets dirigés ou proposés par des aînés qui ont une influence positive sur la vie d'autres personnes et sur leur collectivité. Parmi les objectifs actuels du programme, notons la sensibilisation à l'exploitation des aînés, y compris l'exploitation financière. EDSC trouvera des façons de faire connaître davantage ce programme dans les collectivités à travers le Canada.
- Le Mouvement des coopératives de crédit travaille avec le Manitoba Network for the Prevention of Abuse of Older Adults, en partenariat avec le Good Neighbours Active Living Centre, à la création d'une formation en ligne qui aidera les employés de première ligne des coopératives de crédit à reconnaître les signes de l'exploitation financière.
- Le Mouvement Desjardins a lancé le programme « Maître de sa vie et de ses biens » pour lutter contre l'exploitation financière des aînés. Les caisses populaires Desjardins, en collaboration avec des organismes communautaires, ont mis en place une stratégie pour mieux déceler les situations d'exploitation et contribuer à y mettre fin. Le personnel est dorénavant en mesure de servir de pont entre les victimes et les organismes de soutien, et ce, en toute confidentialité.
- La chef du développement de la littératie financière collaborera avec les intervenants œuvrant pour la prévention de l'exploitation financière afin d'étudier et d'évaluer des approches novatrices. Par exemple, les enfants adultes des aînés aident souvent leurs parents à gérer leurs finances. Dans ces situations, ils peuvent être bien placés pour reconnaître les signes d'une situation d'exploitation financière ou d'une arnaque et peuvent ainsi contribuer à protéger les finances de leurs parents. Des ateliers éducatifs auxquels participent les aînés et leurs enfants adultes pourraient très probablement les sensibiliser et leur apprendre ce qu'il faut faire s'ils détectent des signes d'exploitation financière ou de fraude.
- L'Initiative nationale pour le soin des personnes âgées (NICE), en partenariat avec EDSC, mène une étude sur trois ans, qui fournira des données sur l'exploitation financière et d'autres formes de mauvais traitements envers les aînés. Le rapport devrait être publié au printemps 2015.
- La chef du développement de la littératie financière saisira les occasions qui se présentent, comme le Mois de la prévention de la fraude et la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées. Elle travaillera avec le Forum sur la prévention de la fraude, le Centre antifraude du Canada et son programme SeniorBusters ainsi qu'avec

d'autres intervenants pour sensibiliser davantage les aînés aux escroqueries, et elle examinera les possibilités de contribuer à des initiatives qui visent à améliorer les connaissances en matière de protection de la vie privée. Par ailleurs, les aînés doivent être informés des risques associés à l'échange de renseignements sur les réseaux sociaux.

- L'Association des banquiers canadiens inclura un module sur la prévention de l'exploitation financière dans son programme de littératie financière intitulé « Votre argent-Aînés » qui est en cours d'élaboration.
- L'ACFC encouragera les intervenants œuvrant pour la prévention de la fraude à tirer parti des programmes existants en matière de prévention de la fraude et à les enrichir. Par exemple, la chef du développement de la littératie financière collaborera avec des organismes de

réglementation comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et les associations du secteur du commerce des valeurs mobilières pour créer des activités éducatives destinées aux aînés qui visent à prévenir la fraude en matière de placements.

- On encouragera les aînés à demander leurs dossiers de crédit chaque année à Equifax ou à TransUnion. Les dossiers de crédit présentent l'historique d'utilisation de produits de crédit par une personne, y compris les cartes de crédit, les prêts et les hypothèques. Ils permettent de savoir si une personne a obtenu ces produits de manière frauduleuse en utilisant l'identité de l'aîné. Tous les Canadiens peuvent obtenir leurs dossiers de crédit gratuitement par la poste auprès d'Equifax et de TransUnion.

Mesurer les progrès

Pour déterminer si la stratégie est efficace, nous devons en mesurer les progrès et évaluer son incidence sur :

- le niveau de littératie financière des aînés;
- le bien-être financier général des aînés et de leur famille.

Des indicateurs de progrès, à court, à moyen et à long terme, sont présentés ci-dessous pour chacun des quatre buts. Pour faire le suivi des progrès à long terme, nous prévoyons utiliser les données découlant de l'Enquête canadienne sur les capacités financières qui est menée tous les cinq ans. Parmi d'autres sources de données pour mesurer les progrès, notons les résultats d'autres enquêtes, les données relatives à l'utilisation des ressources en littératie financière, comme la base de données sur les ressources en littératie financière, et des évaluations qualitatives transmises par les organismes participant à la mise en œuvre de la stratégie. En outre, les membres du Comité directeur national effectueront un suivi des progrès réalisés dans les secteurs qu'ils représentent.



Clés : À court terme (de un an à deux ans). Moyen terme (de trois à cinq ans). À long terme (plus de cinq ans).

But 1 : Amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement à leur vie d'aîné.

Échéance	Indicateurs
Court terme	Connaissances accrues chez les Canadiens à l'égard des ressources et des outils mis à leur disposition pour les aider à se préparer financièrement à la retraite.
Moyen terme	Augmentation de l'utilisation par les Canadiens des ressources et des outils qui visent à les aider à se préparer financièrement à la retraite.
Long terme	Augmentation du taux d'épargne des Canadiens et du taux de participation aux REER, aux CELI et à d'autres programmes d'épargne.

But 2 : Aider les aînés d'aujourd'hui à planifier et à gérer leurs finances.

Échéance	Indicateurs
Court terme	Accès accru à diverses possibilités d'apprentissage sur la planification et la gestion des finances à l'intention des aînés.
Moyen terme	Augmentation du nombre d'aînés qui demandent des conseils financiers. Augmentation du nombre d'aînés qui ont un testament et des procurations.
Long terme	Amélioration du niveau de littératie financière des aînés, d'après les résultats de l'Enquête canadienne sur les capacités financières.

But 3 : Mieux faire comprendre les prestations publiques destinées aux aînés et en faciliter l'accès.

Calendrier	Indicateurs
Court terme	Connaissances accrues chez les aînés d'aujourd'hui et de demain à l'égard des programmes de prestations publiques destinés aux aînés.
À moyen terme	Meilleure compréhension chez les aînés d'aujourd'hui et de demain à l'égard des programmes de prestations publiques destinés aux aînés.
Long terme	Augmentation du nombre de décisions éclairées prises quant à l'utilisation des programmes de prestations du gouvernement.

But 4 : Offrir plus d'outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés.

Échéance	Indicateurs
Court terme	Hausse de la sensibilisation chez les aînés au problème de l'exploitation financière et aux moyens de se protéger. Amélioration de la compréhension des intervenants quant à la prévalence de l'exploitation financière au moyen de la collecte de données.
À moyen terme	Réduction des obstacles au signalement des cas d'exploitation financière.
Long terme	Baisse de la prévalence de l'exploitation financière des aînés.

Chemin à parcourir

Il n'existe pas une solution simple ou rapide pour améliorer la littératie financière des aînés et des autres Canadiens. Changer les comportements prend des années, voire des décennies.

La littératie financière est un domaine important et complexe qui comporte de nombreux défis. Par exemple :

- Ce dont les gens ont besoin, ce sont les outils, le soutien et les initiatives appropriés pour prendre leur situation financière en main. C'est là une tâche difficile étant donné les divers besoins, intérêts et antécédents des aînés.
- Il peut être ardu pour n'importe qui de tenir à jour ses connaissances et ses compétences financières à mesure que sa situation personnelle change. Face au changement, de nouvelles décisions financières doivent être prises. Par ailleurs, les tentations de dépenser, et les moyens de le faire, sont de plus en plus fortes.
- L'éducation financière comporte des limites – à elle seule, elle ne génère pas toujours des comportements et des résultats positifs en matière financière.
- La prévention de l'exploitation financière ne peut être abordée que partiellement au moyen de la littératie financière.

Malgré les défis, la littératie financière peut être un puissant outil dans la vie des gens. Au fur et à mesure que cette stratégie pour la littératie financière des aînés et que les prochaines étapes de la stratégie nationale pour la littératie financière seront mises en œuvre, on s'attend à ce que les personnes et les organisations intéressées adoptent ces plans et les utilisent pour faire avancer la littératie financière et le bien-être financier des Canadiens.

Un travail excellent dans le domaine de l'éducation financière s'accomplit déjà partout au pays grâce aux efforts d'une centaine d'organismes privés, publics et communautaires. La chef du développement de la littératie financière et les membres du Comité directeur national sur la littératie financière ont l'intention de s'appuyer sur ce fondement et de coordonner la mise en œuvre d'un plan d'action qui permettra d'atteindre des résultats encore meilleurs grâce à la collaboration. Nous pouvons vraiment faire changer les choses en travaillant ensemble sur de multiples fronts pour atteindre des buts communs.